



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

BON A PUBLIER

COMMISSION FEDERALE D'HOMOLOGATION ET DE DISCIPLINE DECISION N° 0142 /FECAFOOT/CFHD/2023.

AFFAIRE:

HOMOLOGATION DU MATCH AYANT OPPOSE LE CLUB PWD DE BAMENDA AU CLUB FOVU CLUB DE BAHAM EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2023 COMPTANT POUR LA FINALE DE LA COUPE DU CAMEROUN EDITION 2023.

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun ;

Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;

Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FECAFOOT tenue le 07 août 2021 ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la FECAFOOT tenue le 10 octobre 2023 ;

Vu le Règlement de la coupe du Cameroun édition 2023 ;

Vu les documents du match de la finale de la Coupe du Cameroun Edition 2023 ayant opposé les clubs **PWD DE BAMENDA ET FOVU CLUB DE BAHAM.**

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Etaient présents :

- | | |
|---------------------------|------------|
| 1. NKENGNI Félix | Président |
| 2. MASSOUSSI SONGO Robert | Rapporteur |
| 3. Me. NGADJUI SIKO Louis | Membre |
| 4. Me. KEYANTIO Augustin | Membre |

En date du 24 septembre 2023 à 15 heures 30 minutes, s'est joué au Stade Omnisports AHMADOU AHIDJO à Yaoundé le match entre **PWD DE BAMENDA et FOVU CLUB DE BAHAM** et comptant pour la finale de la Coupe du Cameroun Edition 2023 ;

Conformément à l'article 60 du Règlement de la Coupe du Cameroun saison 2022/2023, une feuille de match a été dressée par l'arbitre BITO Jeannot Franck et transmise au Secrétaire Général de la FECAFOOT ;

(Handwritten signatures)



En date du 16 Octobre 2023, le Secrétariat Général de la FECAFOOT a transmis ladite feuille de match à la Commission Fédérale d'Homologation et de discipline de la FECAFOOT pour homologation ;

LA COMMISSION ;

Attendu qu'il ressort de la feuille de match de la rencontre susvisée qu'aucune réserve de qualification ni aucune réserve technique n'ont été formulées par les clubs opposés;

Que de même, aucune violation des Statuts, Codes, Règlements, décisions et directives n'a été relevée dans la feuille de match par les officiels de la rencontre ;

Qu'il sied par conséquent d'homologuer ledit match sur le score acquis sur le terrain ;

PAR CES MOTIFS :

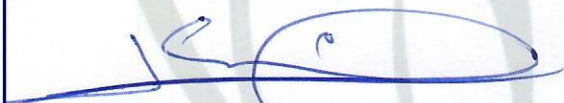
La commission, statuant en matière d'homologation et de discipline et à l'unanimité des membres présents,

- Homologue le match ayant opposé le 24 septembre 2023 à 15 heures 30 minutes au Stade Omnisports AHMADOU AHIDJO à Yaoundé et comptant pour la finale de la Coupe du Cameroun Edition 2023, le club PWD DE BAMENDA au club FOVU CLUB DE BAHAM sur le score acquis sur le terrain à savoir :

PWD DE BAMENDA (00) – FOVU CLUB DE BAHAM (02).

Fait à Yaoundé le 17 Octobre 2023 ;

PRESIDENT



NKENGNI Félix

RAPPORTEUR



MASSOUSSI SONGO Robert

MEMBRES.

Me. KEYANTIO Augustin



Me NGADJUI SIKO Louis

